



*Fimalac*

**Fimalac acquiert 98% d'Allociné**

Dans le prolongement des négociations exclusives conduites avec les actionnaires du groupe Allociné, Fimalac annonce avoir réalisé l'acquisition de 98% du capital du groupe Allociné pour un prix de 66,9 millions d'euros.

Paris, le 16 juillet 2013.